Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-212203046-20260427-2026_0032-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Côtes d'Armor
COMMUNE DE SAINT-JEAN-KERDANIEL

EXTRAIT du REGISTRE
DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 27 avril 2026

Date de convocation :
21 avril 2026

Date d'affichage :
21 avril 2026

Nombre de conseillers :

En exercice	15
Présents	14
Votants	15

L'an deux mil vingt-six, le lundi 27 avril à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SAINT-JEAN-KERDANIEL, légalement convoqués, se sont réunis à la Mairie sous la présidence de Jean-Baptiste LE VERRE, Maire.

Présents : Jean-Baptiste LE VERRE, Maire, Aurélie MARZIN, Patrick BOURBLANC, Yann FRABOULET, Laure AUREGAN, Benoit DUCHEMIN, Sylvain FRELAUT, Pascal LEMARCHAND, Claudie LE MEHAUTE, Yoann MOTTAIS, Marine OLLIVO, Audrey PIERRES, Damien MACE, Léa BENITEZ

Absents : Magali LISCORNET donne pouvoir à Patrick BOURBLANC

Secrétaire de séance : Yoann MOTTAIS

DCM2026/032 : BUDGET PRIMITIF 2026 DU BUDGET PRINCIPAL COMMUNAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L. 1612- 2,
Vu les orientations budgétaires envisagées pour 2026 et les propositions de la Commission finances,

Considérant que les documents budgétaires ont été transmis aux conseillers en tenant compte du délai de 12 jours avant la séance imposée par la nomenclature M57,

Monsieur le Maire soumet à l'examen de l'assemblée le projet de budget primitif 2026 dont les équilibres sont les suivants :

BP 2026 - Budget principal communal :

SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		**RECETTES**	
011 – Charges à caractère général	87 660.00	70 – Produits services et ventes	3700,00
012 – Charges de personnel	98 950.00	73 – Impôts et taxes	45 000,00
014 – Atténuations de produits	3 421.06	731 – Fiscalité locale	181 500,00
65 – Autres charges de gestion courante	149 585.94	74 – Dotations et participations	175 060,11

Envoyé en préfecture le 29/04/2026
Reçu en préfecture le 29/04/2026
Publié le
ID : 022-212203046-20260427-2026_0032-DE

66 – Charges financières	9 500,00	75 – Autres produits de gestion courante	31 168.89
68 – Dotations aux amortissements	5 000.00		
042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 574,00	013 – Atténuations de charges	400.00
023 – Virement à la section d'investissement	82 712.00	78 – Reprise sur amortissements, dépréciations et provisions	0.00
---	---	042 – Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 574,00
TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	**449 403,00**	**TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT**	**449 403,00**

SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES		**RECETTES**	
16 – Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	56 253.47	10 – Dotations, fonds divers et réserves	26 520,11
16 – Emprunts et dettes assimilées (165)	4 675.00	16 – Emprunts et dettes assimilées (165)	4 675.00
204 – Subventions d'équipement versées	7 011,00	13 – Subventions d'investissement	10 737,60
21 – Immobilisations corporelles	109 457.82	040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 574,00
23 – Immobilisations en cours	78 920.94	021 – Virement de la section de fonctionnement	82 712.00
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	12 574,00	1068 – Affectation du résultat	139 553.71
001 – Déficit investissement reporté	6 380.19	---	---
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	**276 772.42**	**TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT**	**276 772.42**

- Section de fonctionnement équilibrée, en recettes et en dépenses, à hauteur de 449 403,00 € ;
- Section d'investissement équilibrée, en recettes et en dépenses, à hauteur de 276 772,42 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **ADOPTE la proposition de budget primitif 2026 du budget principal communal, voté par chapitre, en section de fonctionnement et en section d'investissement ;**
- **AUTORISE Monsieur le Maire, à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) au sein de la section fonctionnement et de la section d'investissement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune des deux sections.**

Pour extrait conforme.
Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,
Yoann MOTTAIS

Le Maire,
Jean-Baptiste LE VERRE